

Chers parents,

Comme vous l'a dit Madame Fournel dans un mail précédent, dans un souci de service aux familles, le patronage paroissial se propose d'accueillir vos enfants à partir du 11 mai les jours où ils n'auront pas classe. Comme vous le savez, le patronage est une proposition faite habituellement le mercredi par la paroisse d'Arles, pour accueillir tous les enfants sans distinction, dans un cadre chrétien, pour des activités ludiques et éducatives, des temps de prière et de réflexion pour les enfants. Pour vous venir en aide devant les défis du dé-confinement, nous proposons donc cet accueil chaque jour, en lien avec l'école Saint-Vincent de Paul.

Nous pouvons accueillir 14 enfants de 8h30 à 17h les lundis-mardis-jeudis-vendredis et ce, jusqu'à fin juin.

L'accueil se fera à l'adresse suivante :

13, rue Frédéric Chevillon à Arles.

Vous pouvez donc y inscrire votre enfant un ou deux jours sur les deux jours où il ne sera pas en classe (Par exemple, il va à l'école le lundi et le mardi et peut donc être accueilli au patronage soit le jeudi, soit le vendredi, soit le jeudi et le vendredi...).

Les personnes bénévoles qui accueilleront vos enfants se relayeront pendant les différents jours de la semaine. Elles seront formées aux gestes sanitaires à adopter tout au long de la journée ; les consignes étant les mêmes que celles appliquées dans les écoles.

Chaque enfant devra, par conséquent, apporter son repas froid et son goûter, sa gourde d'eau et ses affaires personnelles : cartable avec trousse, jeux individuels. Nous ne pourrons bien évidemment pas prêter de matériel collectif.

Afin de subvenir aux besoins de ménage et aux différentes charges éventuelles, nous avons pensé vous demander une participation de 7 euros par enfant et par jour. S'il y a des difficultés financières, vous pouvez nous le faire savoir, afin d'adapter au mieux les tarifs à chaque situation.

Les places étant limitées et, afin d'élaborer le planning des animateurs selon leurs disponibilités, les inscriptions se feront jusqu'au jeudi 7 mai à 12h.

Pour une inscription ou toute information, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

patronagearles@gmail.com ou bien téléphoner au 06/08/80/12/36.

N'hésitez pas à nous appeler pour une quelconque demande.

En espérant répondre à vos besoins, l'équipe du patronage vous souhaite se joint à vous pour vous aider dans votre réorganisation.

Aurélia Silverio, directrice du patronage

Don Antoine, aumônier

--

Don Antoine Barlier + prêtre

Paroisse d'Arles

Communauté Saint-Martin

12, rue du Cloître

13200 ARLES

06 43 36 71 42

antoinebarlier91@gmail.com